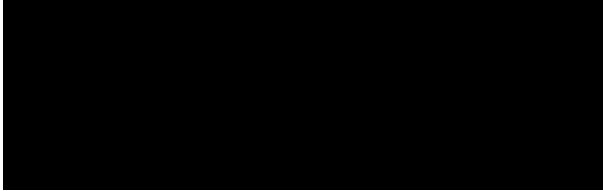




**PAR COURRIEL**

Québec, le 5 mai 2021



**Numéro de dossier : 2104010-010**

Madame,

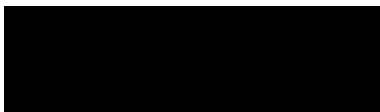
La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 12 avril 2021 visant à obtenir copie de tout document permettant de connaître l'ensemble des sommes versées (subventions, frais de manutention, frais de restauration, bureau de projet, personnel, etc.) à la Bibliothèque Saint-Sulpice située au 1700, rue Saint-Denis à Montréal lorsqu'elle était sous l'autorité du ministère de la Culture et des Communications, soit du 20 février 2008 au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.